

Licence de pilote professionnel hélicoptère CPL(H) modulaire



ATO N°0269

LA FORMATION THÉORIE APPLIQUÉE : (38H)

- Facteurs humains
- Aspects professionnels des vols
- Fonctionnement du turbo moteur
- Préparation pratique de la navigation
- Masse et centrage
- Utilisation des abaques de performances
- Réglementation et météo appliquée
- Exploitation CAT et SPO
- Visite avant et après vol
- Vol sans visibilité

LA FORMATION PRATIQUE : (30H MINIMUM)

20 h de vol en double commande
10 h de vol en double commande en VSV et radionavigation

LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA FORMATION PRATIQUE :

- PHASE 1 :** Fonctionnement général et maniabilité de l'hélicoptère
- PHASE 2 :** Pilotage en campagne
- PHASE 3 :** Navigation
- PHASE 4 :** Vol en limite de puissance
- PHASE 5 :** Vol sans visibilité
- PHASE 6 :** Vol de nuit (Facultatif si habilitation)
- PHASE 7 :** Vol pré-test

L'INFRASTRUCTURE :

Le centre de formation est situé sur l'Aéroport d'Annecy. Cette implantation comporte de nombreux avantages. Un aéroport contrôlé : station météorologique, procédures radio, vols de nuit et vols aux instruments. L'école dispose de nombreuses zones d'entraînement en campagne et évolue dans un environnement montagnard. La proximité de Genève, Lyon, Chambéry et Grenoble permet de s'entraîner aux différentes procédures radio et radionavigation afin d'acquérir un haut niveau de compétences. Le centre de formation est ouvert 7 jours sur 7.

LES HELICOPTERES DISPONIBLES POUR LA FORMATION :

- BELL 206
- ROBINSON 44



LES PRIVILEGES DE LA LICENCE :

La licence de pilote professionnel d'hélicoptère permet à son titulaire d'exercer la fonction de commandant de bord de tout hélicoptère transportant ou non des passagers, dont il détient la qualification de type et cela dans toute l'Europe de manière lucrative.

LES CONDITIONS D'ENTREE EN STAGE :

- Etre titulaire d'un PPL(H) valide
- Etre titulaire du CPL(H) ou ATPL(H) théorique EASA en cours de validité
- Détenir un certificat médical de classe 1 délivré par un médecin DGAC
- 155 h de vol dont 50 h en qualité de commandant de bord et 10 h de navigation

Age minimum : 18 ans révolus le jour du test pratique final

FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	HEURE DE VOL
B206	22 500 € TTC	30 h + 38 h de cours théoriques
R44	19 500 € TTC	
Prévoir en supplément : Vol d'entrée en formation (~1h30) + Vol test examen final (~2h) + éventuels frais d'examinateur Prix de l'heure de vol B206 : 700 € TTC - Prix de l'heure de vol R44 : 600 € TTC		

Note : Le nombre d'heures de vol proposé constitue un minimum réglementaire prévu dans le cadre du programme homologué par l'Aviation Civile. En fonction de votre niveau initial en entrée de formation et de votre progression, le nombre d'heures nécessaires peut être supérieur au programme proposé.